



EDA ALIÉNOR
École des avocats

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

Charente - Bayonne - Bergerac - Bordeaux - Brive- Creuse - Dax - Libourne - Limoges - Mont de Marsan - Périgueux - Tulle



Programme Formation Continue **2019**

.....
www.eda-alienor.com

L'EDA ALIÉNOR POUR LES AVOCATS DE DEMAIN



**LES NOUVEAUX MÉTIERS
DE L'AVOCAT**



Mes Chers Confrères,
L'EDA ALIENOR est heureuse de vous présenter le millésime 2019 de son catalogue
« Formation Continue ».

L'équipe pédagogique, composée de représentants de nos 12 barreaux du ressort, de magistrats, d'universitaires, de membres de la société civile, d'avocats, tous motivés et impliqués, l'a préparé, mûri et assemblé. Elle souhaite qu'il contribue à valoriser vos savoir-faire et vos savoir-être et qu'il vous aide dans le développement de vos projets professionnels, à court, moyen et long terme.

Penser la formation participe de la politique de notre profession, attachée qu'elle est aux principes de compétence, de qualité et d'amélioration continue, sur tous les territoires. La formation constitue le gage de la valeur ajoutée procurée par les avocats à leurs clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, associations, collectivité territoriales.

La palette d'enseignements proposés est volontairement large, qu'il s'agisse des domaines de droit, des niveaux de connaissance, ou des domaines de spécialisation visés. Ils seront dispensés sur tous les sites, sous la forme présentielle, ou en visio-conférence, devenue enfin effective en 2017, grâce à l'implication de tous les barreaux et de leurs bâtonniers respectifs. Vous goûterez à votre choix, aux délices qui vous séient, en droit pénal, droit des personnes, droit public... , ainsi qu'aux évolutions et transformations de nos pratiques liées au développement et aux exigences de l'ère numérique, et aux modes alternatifs de règlement des différends.

Ce catalogue vous appartient et peut donc, en continu, être parfait, complété, au gré de l'actualité législative et réglementaire, ainsi que de vos souhaits. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos besoins, et de vos attentes.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à nos trois Universités annuelles, d'hiver, de printemps et d'été, moments privilégiés d'échanges et de rencontres constructives.

Au plaisir de vous retrouver très vite, vous voir et vous entendre au gré de ce catalogue à consommer, sans modération,

Très Confraternellement Vôtre,

Anne CADIOT-FEIDT
Présidente du Conseil d'Administration de l'EDA ALIENOR

Sommaire général

Edito	p.1
Informations pratiques	p. 3
Conditions générales	p. 4 à 7
La foire aux questions	p.8
Cycle de formation à la mission de Médiateur	p.9
Les Universités de L'EDA à Limoges	p.10
Les États généraux de la mer	p.11
Les Universités d'été de L'EDA au Cap Ferret	p.12

Formations par thème Barreau de Bordeaux

Droit des assurances	p.13
Droit commercial, des affaires et de la concurrence	p.13
Droit du crédit et de la consommation	p.14
Droit de la santé	p.14
Droit du dommage corporel	p.15
Droit des étrangers et de la nationalité	p.16
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	p.17-19
Droit des mineurs	p.20
Droit fiscal et droit douanier	p.21
Droit immobilier	p.22-23
Droit pénal	p.24
Droit de la propriété intellectuelle	p.25
Droit public	p.25-26
Droit de l'environnement	p.27
Droits des sociétés	p.27-28
Droit du travail	p.29
Droit de la sécurité sociale	p.30
Droit des transports	p.30

Droit bancaire et boursier	p.31
Droit des marques	p.31
Droit international et Union Européenne	p.32
Droit des associations	p.33
Déontologie, Gestion de Cabinet	p.34-35
Vie professionnelle	p.36
Cycle médiation	p.37-38
Fiducie	p.39
MARD	p.39
Droit rural	p.39
Nouvelles technologies internet	p.40
Procédure civile	p.40
Procédure pénale	p.41
Procédure d'appel	p.41

Formations dans les Barreaux du Ressort

Angoulême	P.43
Bayonne	p.44
Guéret	p.45
Libourne	p.46
Limoges	p.47
Tulle	p.48

Annexes

Formulaire crédit d'impôts pour dépenses de formation	p.49 à 52
Fiche d'évaluation	p.53
Mandat de prélèvement SEPA	p.54
Bulletin d'inscription	p.55

Informations pratiques

LIEUX DE FORMATION

ANGOULEME :

Local du MEDEF - 33 rue de l'Arsenal

BAYONNE :

Maison de l'Avocat - 22 avenue de la Légion Tchèque

BERGERAC :

Maison de l'Avocat - 13 boulevard Victor Hugo

BORDEAUX :

Ecole des Avocats - 18-20 rue du Maréchal Joffre

BRIVE :

Maison de l'Avocat - 4 rue Bernard Patier

DAX :

Ordre Des Avocats - 14 cours Pasteur

GUERET :

Palais de Justice - 33 place Bonnyaud

LIMOGES :

Ordre Des Avocats - 8 place Wilson Churchill

MONT DE MARSAN :

Ordre des Avocats - 22 rue Maubec

PERIGUEUX :

Hôtel le Saint-Jacques - 38 avenue G. Pompidou

TULLE :

Palais de Justice - 9 Quai Gabriel Péri

INFORMATIONS AUPRÈS DE

Natacha FOLIGUET, Inscriptions

E-mail : nfoliguet@eda-alienor.com

Delphine POISOT, Responsable Formation Continue

E-mail : dpoisot@eda-alienor.com

Tél. 05 56 52 39 63

Anne OTTOMANI, Responsable Pédagogique de la Formation Continue

E-mail : aottomani@eda-alienor.com

Tél. 05 32 26 14 85

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les Avocats des 12 Barreaux du ressort de l'EDA ALIENOR.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Au plus tard 15 jours avant la session de formation.

Inscription en ligne, une inscription simple et rapide :

Télécharger le bulletin d'inscription et le renvoyer, accompagné du chèque de règlement,

- Par courrier : 18-20, rue du Maréchal Joffre - CS 51 155 33077 BORDEAUX CEDEX
- Dans la case de l'EDA ALIENOR
- Par mail : nfoliquet@eda-alienor.com

N'hésitez pas à régler vos formations par prélèvement automatique, une solution simple et rapide !
Mandat de prélèvement SEPA à télécharger.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Les personnes se présentant directement à une formation sans s'être préalablement inscrites, prennent le risque de ne pas pouvoir y assister si les capacités d'accueil sont atteintes et de ne pas être informées des modifications éventuelles.

PRIX DES SÉANCES

Formation d'une durée de 2 heures

- 65€ tarif unique

Formation d'une durée de 3 heures

- 90€ Avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.
- 55€ Avocats de moins de 2 ans d'ancienneté

Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2

Formation d'une durée de 4 heures

- 70€ Avocats de moins de 2 ans d'ancienneté
- 120€ Avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Chaque avocat de moins de 2 ans bénéficie de formations en déontologie prises en charge au titre du « Jeune Barreau » qu'il trouvera dans le programme.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Conformément aux dispositions des articles L6522-3 et suivants du code du travail applicable à tous les organismes de formation, EDA ALIENOR est dotée d'un Règlement intérieur consultable sur notre site.

DEMANDES DE PRISES EN CHARGE

**L'EDA est organisme de formation déclaré sous le n° 7233PO17133 et Référencé DATADOCK
Siret : 30213684100038**

Prises en charge pour les avocats non-salariés FIF-PL

104 rue de Miromesnil, 75384 PARIS CEDEX 8

Téléphone : 01 55 80 50 00 - Fax : 01 55 80 50 29

Vos frais d'inscription de formation (et non les frais de déplacement ou de restauration) peuvent être intégralement pris en charge par le FIFPL !

Attention ! Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.

Passé ce délai de 10 jours calendaires, votre demande de prise en charge sera refusée.

Vous trouverez ci-après un petit tutoriel pour effectuer une demande de prise en charge FIFPL !

Vademecum pour effectuer votre demande de prise en charge FIFPL :

1 - Aller sur le site internet : <http://www.fifpl.fr/>

2 - Cliquez sur l'onglet : « espace adhérents » puis sur le sous-onglet « effectuer une demande en ligne ».

3 - Si vous disposez d'un compte FIFPL, saisissez votre code d'accès et saisissez votre mot de passe.

OU Si vous ne disposez pas d'un compte FIFPL, créez préalablement un compte en cliquant sur « création de compte ».

4 - Cliquez sur le bouton « connexion ».

5 - Cliquez sur « Saisissez votre demande préalable de prise en charge ».

6 - Sélectionner l'établissement de votre cabinet d'avocats et cliquez sur « suivant ».

7 - Indiquez si vous êtes assujettis à la TVA.

8 - Sélectionnez un organisme de formation : il s'agit du n° 7233PO17133.

9 - Indiquez qu'il ne s'agit pas d'une formation à distance.

10 - Indiquez que la formation a lieu en France, dans le lieu de l'établissement de formation.

.../...

DEMANDES DE PRISES EN CHARGE

11 - Indiquez l'intitulé de la formation.

12 - Indiquez la date de début.

13 - Indiquez la date de fin.

14 - Indiquez le nombre d'heures de formation.

15 - Indiquez le nombre de journées de formation.

16 - Indiquez le cout de la formation TTC puis cliquez sur suivant. Mettre en HT et TTC le même tarif. Il n'a pas de TVA.

17 - Téléchargez sur la plateforme les documents obligatoires demandés. Puis cliquez sur « suivant ».

18 - Vérifiez les données saisies, renseigner la date de la saisie de ces données, indiquez « oui » sur la case d'authentification, puis cliquez sur « valider » à la fin du formulaire.

19 - Votre demande est enregistrée ! Télécharger et conserver votre formulaire de demande de prise en charge.

20 - Le FIFPL reviendra vers vous pour vous notifier son accord de prise en charge, voire vous indiquer si vous devez fournir des justificatifs supplémentaires.

Vous recevrez le remboursement de vos frais d'inscription quelques mois plus tard !

Prises en charge pour les avocats salariés ACTALIANS

4 Rue du Colonel Driant, 75001 Paris

Téléphone : 01 53 00 86 00

Votre demande de prise en charge peut être complétée et adressée depuis www.actaliens.fr

Conditions générales

ATTESTATION ET CONTRÔLE DE PRESENCE

La délivrance de l'attestation de présence étant subordonnée à la justification de présence en formation et au paiement des droits d'inscription, l'EDA se réserve le droit de procéder à des contrôles aléatoires de présence aux formations.

Vous trouverez vos attestations de présence sur votre espace avocat consultable sur le site www.eda-alienor.com

C'est sur la base de ce contrôle aléatoire que seront établies les attestations de présence.

L'inscription aux formations proposées par l'EDA vaut adhésion aux conditions générales contenues dans le catalogue des formations.

Vous remettrez cette attestation au Bâtonnier de votre Ordre en fin d'année ou au plus tard le 31 janvier de l'année suivante à l'exception du Barreau de Bordeaux qui les reçoit directement.

EVALUATION

Une fiche d'évaluation est envoyée à chaque participant avec sa facture, et permettra à EDA d'intégrer vos observations dans la préparation du prochain programme. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir la compléter et nous la retourner.

ANNULATION

Toute annulation doit être formulée par écrit au plus tard 72h ouvrées avant la session pour en permettre le report. En deçà de ce délai, aucun report ne pourra être établi et les droits d'inscription resteront acquis à EDA.

Par l'EDA ALIENOR

EDA se réserve le droit d'annuler ou reporter toute session qui ne compterait pas un nombre d'inscrits suffisant.

En ce cas, l'avocat indiquera s'il souhaite le report ou le remboursement des droits acquittés.

CRÉDIT D'IMPÔT

Vous trouverez en annexe la reproduction du formulaire de crédit d'impôt auquel vous devez joindre vos factures.

Crédit d'impôt : 9,88 Euros par heure de formation, dans la limite de 40 heures par an.

La foire aux questions

Comment comptabiliser les heures de formation ?

Depuis 2005, tout avocat inscrit à un barreau est tenu à une obligation de formation de 20 heures par année civile ou 40 heures au cours de 2 années consécutives.

« Jeune avocat » de moins de 2 ans d'ancienneté

Au cours des 2 premières années d'exercice professionnel, la formation du « jeune Avocat » inclut 10h au moins portant sur la déontologie chaque année soit 20 heures sur les 2 années.

Article 93 et 98 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991

Les professionnels qui ont bénéficié d'une voie dérogatoire pour accéder à la profession doivent consacrer pendant les 2 premières années la totalité des heures de formation continue obligatoire à des enseignements portant sur la déontologie et le statut professionnel.

Combien d'heures de formation sont obligatoires pour les titulaires d'une spécialisation ?

10 heures au moins par an et par spécialité.

Le report des heures de formation ?

Si vous avez réalisé plus de 20 heures au cours de la première année, seules les heures réalisées au-delà peuvent être reportées sur l'année suivante.

En quoi consiste la formation continue obligatoire ?

Elle consiste essentiellement dans le suivi des conférences ou des séminaires organisés par les Ecoles d'Avocats - EDA, les Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats, ou par les établissements universitaires ; par l'assistance à des colloques ou des conférences à caractère juridique ayant un lien avec l'activité professionnelle des Avocats.

Les cabinets d'Avocats peuvent-ils réaliser des opérations de formation en leur sein ?

Oui, à condition d'avoir fait valider ces opérations de formation par l'EDA ALIENOR après présentation du programme suivant les modalités fixées par le CNB.

Les Avocats formateurs ?

Tout Avocat qui dispense une formation bénéficie pour une heure de formation de 4 heures d'équivalence. Toutefois si la séance est dupliquée la séance de formation ne pourra être comptabilisée que pour un nombre d'heures maximal équivalent à 12 heures.

Les publications (ouvrages, articles), de caractère juridique sont-elles prises en compte ?

Oui, elles doivent concerner le droit, ou la profession ou la déontologie. L'équivalence est fixée à 3 heures de formation pour 10 000 signes.

Qui contrôle les heures de formation ?

Le Bâtonnier de l'Ordre de votre Barreau reçoit de votre part au plus tard le 31 janvier toutes vos attestations de présence aux différents colloques et séminaires.

Seules les conférences organisées par l'EDA ALIENOR feront l'objet d'une attestation de notre part.

Cycle de formation à la mission de Médiateur

SE FORMER À UNE PRATIQUE D'AVENIR

Un cycle conçu et réalisé par des avocats, pour des avocats

100 heures de formation aux MARD et aux techniques de médiation

Formation générale aux MARD

(introduction aux MARD et droit général de la médiation, Médiation et déontologie, les attentes du magistrat dans les médiations judiciaires)

Pratique professionnelle générale, mises en situation et jeux de rôle

(Découvrir les mécanismes de la médiation comme négociation assistée, les négociations difficiles, l'Avocat en médiation, devenir et être médiateur)

Formation spécialisée :

- Dédiée à la médiation et droit des personnes et pénal,
- Dédiée à la médiation et discrimination,
- Dédiée au droit social
- Dédiée au droit administratif

Le cycle de formation à la mission de médiateur est validé par un contrôle des connaissances théoriques et pratiques.

Pensez à une prise en charge du coût de votre formation.

Formation longue durée (100 heures de formation). Possibilité de prise en charge sur fonds spécifiques (selon les critères de prise en charge 2019 du FIF-PL).

Les formations à la médiation font partie des thèmes prioritaires de la profession (selon les critères de prise en charge 2019 du FIF-PL).

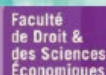
La prise en charge sur fonds spécifiques ne vient pas en déduction du budget de prise en charge individuelle.

Le programme détaillé ainsi que les modalités d'inscription :

nfoliquet@eda-alienor.com

Tél. : 05 56 52 39 63

- Jeudi 11 avril 14h-19h30
 - Vendredi 12 avril de 9h à 17 h
- Cruel printemps pour le droit de l'environnement et de l'urbanisme.



• 9,10 et 11 mai 2019

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MER

ENJEUX ET STRATÉGIES MARITIMES

EN PRÉSENCE DE

YVES PARLIER

SKIPPER PROFESSIONNEL FRANÇAIS

MM MUSÉE
MER
MARINE
BORDEAUX

MUSÉE DE LA MER ET DE LA MARINE
89 RUE DES ÉTRANGERS
33300 BORDEAUX

9 | 10 | 11 MAI 2019

COÛT D'INSCRIPTION : 480 EUROS

fi **fpl** 12 HEURES DE FORMATION
VALIDÉES ÉLIGIBLES

PARTENAIRES :



nfoliguet@eda-alienor.com



INSCRIPTION

LA MER,
ESPACE DE LIBERTÉ,
REVÊT UNE IMPORTANCE
STRATÉGIQUE SUR LES PLANS
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE,
JURIDIQUE ET ÉCOLOGIQUE.



EDA ALIÉNOR
École des avocats

EN COLLABORATION
AVEC LES BARREAUX DU RESSORT
DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX



• 30 et 31 août au Domaine du Ferret

VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 AOÛT 2019

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ AU CAP FERRET



EDA ALIÉNOR
École des avocats

350€

LE BIEN ÊTRE ET LE DROIT, *réalité ou utopie ?*

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR ÊTRE EN PLEINE FORME
AVANT LA REPRISE !

rendez-vous

DOMAINE DU FERRET
40 AVENUE DE CAPERAN,
33950 LÈGE-CAP-FERRET

fifpl 9 HEURES
INDIVISIBLES
VALIDÉES



CONTACT & INSCRIPTION | [HTTPS://EDA-ALIENOR-UNIVERSITES2019.TEAMRESA.NET/](https://eda-alienor-universites2019.teamresa.net/)

Drout des assurances

Actualisation

Actualité du droit des assurances	15 mars 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Didier KRAJESKI Professeur à l'Université de Toulouse	Tous niveaux	90301
-----------------------------------	---------------------------------------	---	--------------	-------

Drout commercial, des affaires et de la concurrence

Actualisation

Actualité des baux commerciaux	12 décembre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905
--------------------------------	-----------------------------	---	------------------	-----

Formations thématiques

Séminaire des baux commerciaux : Les conventions dérogatoires au statut des baux commerciaux (convention d'occupation précaire, bail de courte durée, bail saisonnier)	12 septembre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	905
Séminaire des baux commerciaux : La cession de l'immeuble ou du bail commercial après la loi Pinel (préemption, clauses de solidarités...)	3 octobre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905
Séminaire des baux commerciaux : Les modalités financières du bail commercial après la loi Pinel (loyer, charges, impôts et travaux)	24 octobre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905
Séminaire des baux commerciaux : Le bailleur face à la procédure collective du preneur	14 novembre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905
Séminaire des baux commerciaux : Le preneur face à la procédure collective du bailleur	28 novembre 2019 14h-17h	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Droit pénal des affaires	04 octobre 2019 9h30-12h30	Mr Fabien KENDERIAN Maître de conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	905
--------------------------	-------------------------------	---	------------------	-----

Droit du crédit et de la consommation

Actualisation

Actualité du surendettement	15 novembre 2019 13h30-17h30	Mr Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg	Tous niveaux	906
-----------------------------	---------------------------------	---	--------------	-----

Formations thématiques

Prescription et forclusion en crédits immobiliers et crédits à la consommation	13 juin 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr William MAXWELL Avocat au Barreau de Bordeaux Mr Bertrand MAUMONT Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	906
--	---------------------------------------	---	------------------	-----

Droit de la santé

Actualisation

Un an d'actualité de la responsabilité médicale	11 avril 2019 14h-17h	Mr Christophe RADE Professeur à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	921
---	--------------------------	---	------------------	-----

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit du dommage corporel

Actualisation

Un an d'actualité de la responsabilité civile	3 juin 2019 14h-17h	Mr Laurent BLOCH Professeur Université de Pau, Pays de l'Adour	Tous niveaux	907
---	-------------------------------	---	--------------	-----

Formations thématiques

L'actualité en matière de dommage corporel	24 mai 2019 14h-17h	Mme Daphné TAPINOS Avocat au Barreau de Paris Cabinet BIBAL	Tous niveaux	907
La pratique du chiffrage et de la liquidation du dommage corporel	8 mars 2019 9h30-12h30	Mme Marie MESCAM Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	907
Accident du travail et faute inexcusable de l'employeur : nouvelles procédure et fondamentaux	6 juin 2019 14h-17h	Mme Marie BELLEN ROTGER Avocat au barreau de Toulouse	Perfectionnement	907
L'actualité de la responsabilité médicale	11 avril 2019 14h-17h	Mr Christophe RADE Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	907
La responsabilité et l'indemnisation des accidents de sport	22 novembre 2019 9h30-12h30	Mme Laurence CLERC-RENAUD Avocat au barreau de bordeaux	Perfectionnement	907
Procédure et échange de pratique: tout savoir sur la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux des affections latrogènes et des infections nosocomiales (CCI)	Date à confirmer	Mr PIGEANNE Avocat au barreau de Paris Mr LIPPIMANN Président de la CCI	Perfectionnement	907
La défense et l'indemnisation des victimes de délits et crimes sexuels	20 juin 2019 14h-17h	Mme Elodie SCHORTGEN	Tous niveaux	907
Etat antérieur et prédispositions pathologiques, aggravation	Date à confirmer	Mme Stéphanie PORCHY SIMON	Tous niveaux	907

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit des étrangers et de la nationalité

Formations thématiques

Formation initiale pour les permanences de l'IDE	11 janvier 2019 9h30-12h30	Mme Mylène DA ROS Avocat au Barreau de Bordeaux	Initiation	9091
Partie I : Le contentieux du droit d'asile	23 janvier 2019 9h30-12h30	Mr Axel BASSET Premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux	Tous niveaux	909
Partie II : Le contentieux du droit d'asile	12 février 2019 9h30-12h30	Mr Axel BASSET Premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux	Tous niveaux	909
La réforme du code des étrangers au regard de la loi COLLOMB du 10 septembre 2018	20 mars 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Morade ZOUINE Avocat au barreau de Lyon	Perfectionnement	909
Jurisprudence récente et pratiques de l'administration autour du règlement Dublin III	1 ^{er} avril 2019 14h-17h	Mme Flor TERCERO Avocat au Barreau de Toulouse	Perfectionnement	909
Les visas	3 mai 2019 14h-17h	Mme Fleur POLLONO Avocat au Barreau de Nantes	Tous niveaux	909
La nationalité	23 mai 2019 14h-17h	Mme Laurence ROQUES Avocat au barreau de Val de Marne	Tous niveaux	909



Bordeaux : Vignobles

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Drout de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Actualisation				
L'actualité du droit des personnes protégées	11 octobre 2019 14h-17h	Mr Jean Marie PLAZY Professeur à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Actualité législative et jurisprudentielle des successions et libéralités	28 mai 2019 9h30 12h30 14h-17h	Mr Michel GRIMALDI Professeur à l'Université PANTHEON ASSAS	Perfectionnement	910
Un an d'actualité de la responsabilité civile	3 juin 2019 14h-17h	Mr Laurent BLOCH Professeur Université de Pau, Pays de l'Adour	Tous niveaux	910
Actualité de la liquidation des régimes matrimoniaux "les principes liquidatifs des régimes matrimoniaux" et "la liquidation des régimes matrimoniaux en pratique"	10 mai 2019 9h30 12h30 14h-17h	Mr Jérôme CASEY Maître de conférence à l'Université de Bordeaux. Avocat au Barreau de Paris et Bordeaux	Tous niveaux	910
Actualité législative et jurisprudentielle en droit extra patrimonial de la famille	24 juin 2019 9h30 12h30	Mme Adeline GOUTTENORE Professeur à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910

Formations thématiques				
Défendre des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement : procédure et conseils pratiques - 1 ^{ère} Partie	7 février 2019 14h-16h	Mme Marion Le GUEDARD Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910HSC01
Soins psychiatriques sans consentement : législation et rôle de l'avocat lors du contrôle du juge des libertés et de la détention	14 mars 2019 14h-17h	Mr Jean Marc PANFILI Avocat. Ancien cadre supérieur de santé. Chercheur associé Institut Maurice Hauriou - Université Toulouse 1 Capitole	Tous niveaux	910HSC02
Atelier liquidatif n°1 : le cadre liquidatif en régime légal	3 mai 2019 9h30-12h30	Mme Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Atelier liquidatif n° 2 : les principes liquidatifs en régime légal	27 mai 2019 14h-17h	Mme Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Atelier liquidatif n°3 : les principes liquidatifs en régimes séparatistes	28 juin 2019 9h30-12h30	Mme Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

La protection des majeurs protégés dans le cadre du procès civil et du procès pénal	24 juin 2019 14h-18h	Mme Corinne JEUSEL Avocat honoraire. Chef de service association de tutelle ATINA	Tous niveaux	910
Validité des actes juridiques et gestion du patrimoine de la personne protégée	6 septembre 2019 9h30-12h30	Mr Jean Marie PLAZY Professeur à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Le divorce du chef d'entreprise	4 mars 2019 9h30-12h30	Mr Bertrand GABORIAU Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910
La pratique de la prestation compensatoire	22 mars 2019 14h-17h	Mme Isabelle DELAQUYS Conseillère à la Cour d'Appel de Bordeaux	Tous niveaux	910
Les recours contre les décisions dans le cadre d'une procédure de divorce.	27 septembre 2019 9h30-12h30	Mme Marie Laure BOST Avocat au Barreau de Bordeaux Mr Pierre FONROUGE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910
Les procédures de liquidation du régime matrimonial. (La compétence liquidative du juge du divorce, la procédure de partage après divorce)	Date à confirmer	Mr Samuel LAINE Président de la deuxième chambre du TGI de Bordeaux		910
La situation légale du conjoint survivant (droits successoraux légaux, droit au logement)	22 mars 2019 9h30-12h30	Mr Philippe DELMAS SAINT HILAIRE Professeur à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	910
L'amélioration volontaire de la situation successorale du conjoint survivant (libéralités et avantages matrimoniaux)	29 avril 2019 9h30-12h30	Mr Philippe DELMAS SAINT HILAIRE Professeur à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	910
Fondamentaux des mécanismes psychologiques du conflit relationnel et présentation des outils	7 mars 2019 9h30-12h30	Mr Paul BASSI Psychologue- formateur	Tous niveaux	910
Les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes, les mécanismes d'emprise psychologique	29 novembre 2019 9h30-12h30	Mr Daniel PICOTIN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910
Séminaire sur la fiscalité patrimoniale personnelle 1/3 : Les incidences fiscales du divorce	18 mars 2019 14h-17h	Mr Bertrand GABORIAU Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	910
Séminaire sur la fiscalité patrimoniale personnelle 2/3 : La fiscalité du partage	29 avril 2019 14h-17h	Mr Bertrand GABORIAU Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	910
Séminaire sur la fiscalité patrimoniale personnelle 3/3 : La préparation fiscale de la succession : obligations et optimisation fiscale	3 juin 2019 9h30-12h30	Mr Bertrand GABORIAU Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	910
Point rencontre de Bordeaux : sa vocation, ses valeurs et sa finalité	16 mai 2019 9h30-12h30	Association du POINT RENCONTRE de Bordeaux	Tous niveaux	910

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Colloque : Evolutions et perspectives relatives aux mesures de protection judiciaires prononcées au bénéfice des personnes vulnérables

26 avril 2019
9h30-12h30
14h-17h

Mr Sylvain BOTTINEAU,
Mme Souad YADINI
Juge des tutelles Tribunal d'instance de
Bordeaux,
Mr Joël BELMIN Gériatre,
Mme Kristell COMPAIN LECROISEY
Avocat,
Mr Sébastien LOUIS Mandataire judiciaire,
Mr Philippe JEAN Notaire

Tous niveaux

910



Bordeaux : Monument aux Girondins

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Actualisation

Actualité en droit des mineurs	19 septembre 2019 14h-17h	Mme Adeline GOUTTENOIRE Professeur à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910B
--------------------------------	------------------------------	--	--------------	------

Formations thématiques

Droit pénal des mineurs : les spécificités de la procédure	11 mars 2019	Mr Rémy LEGIGAN Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	910B02
Modalités d'intervention et pratiques professionnelles de l'avocat du mineur	1 avril 2019	Mr Stéphane LEMPEREUR Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	910B
L'accompagnement des mineurs isolés : la saisine du juge des enfants en matière d'assistance éducative	4 mars 2019	Mme Patricia MISSIAEN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910B
L'assistance éducative	11 février 2019	Mr Philippe LAFAYE Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	910B
Comprendre et défendre les mineurs auteurs de violences sexuelles	20 mai 2019	Mme Florence MULLIEZ Psychologue au CRIAVS Aquitaine Mr Éric ROUYEYROLE Psychomotricien au CRIAVS Aquitaine	Tous niveaux	910 B
Comprendre et défendre les mineurs auteurs de violences sexuelles	24 juin 2019	Mme Florence MULLIEZ Psychologue au CRIAVS Aquitaine Mr Éric ROUYEYROLE Psychomotricien au CRIAVS Aquitaine	Tous niveaux	910 B



Bordeaux : Miroir d'eau Place de la Bourse

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Drout fiscal et droit douanier

Formations thématiques				
Démembrement de propriété : gestion des biens démembrés et fiscalité	17 septembre 2019 14h-17h	Mr Xavier LEBRUN Directeur juridique ingénierie patrimoniale	Perfectionnement	912
Loi de Finances 2019 et loi rectificative 2018	7 mars 2019 14h-17h	Mr Xavier LEBRUN Banquier privé	Perfectionnement-Expert	912
Le prélèvement à la source : ce qui change pour les avocats	28 janvier 2019 14h-17h	Me Philippe ROCHEFORT Avocat au Barreau d'Angoulême	Tous niveaux	912
Droit pénal fiscal	4 octobre 2019 14h-17h	Mr Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg	Perfectionnement	912
La fiscalité du management package	26 mars 2019 9h30-12-30	Mr Charles de CREVOISIER Avocat au barreau de Bordeaux	Perfectionnement	912
L'audit fiscal	27 septembre 2019 14h-17h	Mme Stéphanie DOUTREMEPUICH Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	912
La fiscalité immobilière	12 juin 2019 14h-17h	Mr Louis- Joseph de COINCY Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	912
Pacte Dutreil : applications pratiques	30 septembre 2019 14h-17h	Mr Louis- Joseph de COINCY Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	912
Le régime social et fiscal des indemnités de rupture et des frais occasionnels	21 juin 2019 9h30-12h30	Mme Anne-laure MOGA Avocat au Barreau de Bordeaux ROBERT DESPOUY Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	912
Contrôle et contentieux fiscal : Actualisation législative et jurisprudentielle	1 juillet 2019 14-17h	Mr Matthieu ROUVE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	912

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Actualisation

Construction : actualité jurisprudentielle, législative et réglementaire	28 juin 2019 14h-17h	Mr Yves MAUNAND Conseiller à la Cour de Cassation	Perfectionnement	
--	--------------------------------	--	------------------	--

Formations thématiques

Garantie décennale : les fondamentaux illustrés par l'actualité	5 mars 2019 9h30-12h30	Mme Sabine BERTOLASO Maître de Conférences Université de la Rochelle	Tous niveaux	
Garantie de bon fonctionnement, garantie de parfait achèvement et responsabilité de droit commun : les fondamentaux illustrés par l'actualité	4 avril 2019 9h30-12h30	Mme Sabine BERTOLASO Maître de Conférences Université de la Rochelle	Tous niveaux	
Assurances dommages-ouvrage et RC décennale : les fondamentaux illustrés par l'actualité	7 mai 2019 9h30-12h30	Mme Sabine BERTOLASO Maître de Conférences Université de la Rochelle	Tous niveaux	
Actualité de la vente immobilière	23 septembre 2019 9h30-12h30	Mr Nicolas DAMAS Maître de conférences à l'Université de Lorraine. Avocat au Barreau de Metz Mr Jocelyn HODEBOURG Notaire à Paris	Tous niveaux	
Actualités en droit de la copropriété	5 avril 2019 14h-17h	Mr Pascal SZEWCZYK Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Opérations de construction et chaîne de contrats : actions et recours contre les constructeurs, les fournisseurs et les fabricants	18 juin 2019 9h30-12h30	Mme Sabine BERTOLASO Maître de Conférences Université de la Rochelle	Perfectionnement	
Responsabilité des constructeurs et assurance construction : focus délais	2 juillet 2019 9h30-12h30	Mme Sabine BERTOLASO Maître de Conférences Université de la Rochelle	Perfectionnement	
Actualité législative et jurisprudentielle des baux d'habitation au regard de la loi ELAN	17 juin 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Nicolas DAMAS Maître de conférences à l'Université de Lorraine. Avocat au Barreau de Metz	Perfectionnement	

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Les servitudes : armes d'attaque, arme de défense ?	25 octobre 2019 14h-17h	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
La délégation de pouvoir: tout anticiper!	7 juin 2019 9h-12h	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Le droit minier au concret	2 octobre 2019 14h-17h	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Défense ou attaque en droit pénal de l'urbanisme	23 mai 2019 10h-12h	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Savoir lire les plans et s'y retrouver dans les documents d'urbanisme ; Comment attaquer un permis de construire ?	8 février 2019 9h-13h	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	



Bordeaux : les quais

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques				
Fonctionnement de la permanence pénale	25 janvier 2019 14h-17h	Mme Solène ROQUAIN BARDET Avocat Barreau de Bordeaux	Débutant	
Contrôles d'identité, interpellations, gardes à vue	4 février 2019 14h-17h	Mme Dominique HOFFLACK Ancien Avocat général Mr Bernard CATTO Ancien commissaire de police	Tous niveaux	
Droits de la défense au cours du procès pénal	12 avril 2019 14h-17h	Mme Dominique HOFFLACK Ancien Avocat général	perfectionnement	
Juger vite, juger mieux ?	13 mai 2019 14h-17h	Mme Dominique HOFFLACK Ancien Avocat général	Perfectionnement	
La pratique de la Cour d'assises	24 mai 2019 9h30-12h30	Mme Dominique HOFFLACK Ancien Avocat général	Perfectionnement	
Défendre dans le cadre de la phase préparatoire du procès pénal	8 mars 2019 14h-17h	Mme Dominique HOFFLACK Ancien Avocat général	Perfectionnement	
Les pratiques de la garde à vue	10 avril 2019 9h30-12h30	Mr Rémy LEGIGAN Avocat Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Droit pénal des affaires	4 octobre 2019 9h30-12h30	Mr Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg	Perfectionnement	
Droit pénal routier	26 juin 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Jean-François CHANGEUR Avocat au barreau de la Charente	Tous niveaux	
Les aspects pratiques du droit pénal de l'environnement dans le traitement des conflits de voisinage	21 mai 2019 14h-17h	Mr François RUFFIE Avocat au barreau de Libourne	Tous niveaux	
Focus sur les pièges à éviter en matière de diffamation et d'injure	23 octobre 2019 14h-17h	Madame Constance MARCONI Avocat au barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Droit pénal et cybercriminalité	4 avril 2019 14h-17h	Mr Jean Christophe FEDHERBES Enquêteur en technologie numérique	Tous niveaux	

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit de la propriété intellectuelle

Formations thématiques

L'impact du droit de la réforme des contrats sur les contrats de transferts de technologie	11 juillet 2019 9h30-12h30	Mme Hélène SKRZYPNIAK Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	918
--	-------------------------------	--	------------------	-----

Droit public

Formations thématiques

La procédure disciplinaire dans la fonction publique	26 novembre 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
Les recours en matière de passation de contrats	2 octobre 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux M Damien SIMON Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	919
Maîtriser les techniques de l'appel afin d'accroître les possibilités d'annulation ou de révision du jugement	19 mars 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
Les réformes récentes de la procédure administrative au regard de la loi ELAN et du décret de juillet 2018	18 juin 2019 14h-17h	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
Appréhender et maîtriser la procédure contentieuse devant le juge administratif : le point de vue de l'avocat et du magistrat	11 juin 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux Mme caroline LAVEISSIERE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	919

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

les sorties de service dans la fonction publique	25 juin 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
l'actualité de la jurisprudence relative à la fonction publique	21 mai 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
la déontologie des agents publics	17 septembre 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919
La responsabilité hospitalière	27 juin 2019 14h-17h	Mr Manuel DELAMARRE Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Perfectionnement	919
Les irrecevabilités en contentieux administratif	22 novembre 2019 9h30-12h30	Mr Manuel DELAMARRE Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Perfectionnement	919
Le droit des salariés protégés devant le juge administratif	25 octobre 2019 9h30-12h30	Mr Manuel DELAMARRE Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Perfectionnement	919
les procédures d'urgence devant le juge administratif	5 février 2019 9h30-12h30	Mr Pierre LARROUMEC Président de chambre, Cour administrative d'Appel de bordeaux	Tous niveaux	919



Bordeaux | Cathédrale Pey-Berland

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit de l'environnement

Formations thématiques				
Les aspects pratiques du droit pénal de l'environnement dans le traitement des conflits de voisinage	21 mai 2019 14h-17h	Mr François RUFFIE Avocat au barreau de Libourne	Tous niveaux	908
Comment sécuriser l'acquisition et la construction sur un terrain pollué	11 février 2019 14h-17h	Mme ESTEVE DE PALMAS Avocat au Barreau de Bordeaux	Perfectionnement	908
Les grands principes du droit de l'environnement	7 octobre 2019 14h-17h	Mme ESTEVE DE PALMAS Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	908
Pratique de l'autorisation environnementale	20 septembre 2019 13h30-17h30	Mme Marie-France LASSERRE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	908

Droit des sociétés

Actualisation				
L'actualité du droit des entreprises en difficulté, le point sur les réformes récentes et à venir, les dernières décisions de jurisprudence	19 juin 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Bruno BERGER PERRIN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Actualité jurisprudentielle en droit des sociétés	6 décembre 2019 14h-17h	Mr Ronan RAFFRAY Professeur à l'Université de Bordeaux	Perfectionnement	

Formations thématiques				
La spécificité des voies d'exécution en matière de procédures collectives	10 septembre 2019 14h-17h	Mr Olivier STAES Professeur à l'Université de Toulouse	Tous niveaux	

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Procédure et vérification d'admission des créances	26 mars 2019 14h-17h	Mr Olivier STAES Professeur à l'Université de Toulouse	Perfectionnement	
La transmission des entreprises en difficulté : cessions de contrôle, cessions d'entreprise	2 avril 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Bruno BERGER PERRIN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Le sort des entrepreneurs individuels en difficulté, des dirigeants et des associés de sociétés en difficulté	18 septembre 2019 9h30-12h30	Mr Bruno BERGER PERRIN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
Le sort des créanciers des entreprises en difficulté	18 septembre 2019 14h-17h	Mr Bruno BERGER PERRIN Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	

Droit pénal des affaires

Formations thématiques

Droit pénal des affaires	4 octobre 2019 9h30-12h30	Mr Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg	Perfectionnement	
--------------------------	-------------------------------------	---	------------------	--

Bordeaux : Les quais



Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Le régime social et fiscal des indemnités de rupture et des frais occasionnels	21 juin 2019 9h30-12h30	Mme Anne- Laure MOGA Avocat au barreau de bordeaux Monsieur Jean-Baptiste ROBERT- DESPOUY Avocat au barreau de Bordeaux	Perfectionnement	
Les dernières réformes en matière d'ATMP : analyse jurisprudentielle et du nouveau décret	11 octobre 2019 9h30-12h30	Mme Albane ROZIERE-BERNARD Avocat au barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
La faute inexcusable	14 mai 2019 14h-17h	Mme Constance d'HENNEZEL Avocat au barreau de Bordeaux Mme Albane ROZIERE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	
L'indemnisation par Pôle emploi	29 mai 2019 14h-17h	Mme Emilie VIDECOQ Avocat au barreau de Paris	Perfectionnement	
Lecture efficace d'un bulletin de salaire	Date à confirmer		Tous niveaux	
Le Comité social et économique CSE	5 mars 2019 14h-17h	Mr Gilles AUZERO Professeur à l'Université de Bordeaux	Initiation	
Le CSE pour les spécialistes	11 juin 2019 14h-17h	Mr Gilles AUZERO Professeur à l'Université de Bordeaux	experts- spécialistes	



Bordeaux : La Garonne vue du Pont de Pierre

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Rappel de l'organisation juridictionnelle en vigueur jusqu'au 31.12.2018 et examen du cadre judiciaire actuel et des contentieux transférés; Aspects procéduraux et incidents de procédure,	22 janvier 2019 13h30-16h30	Mr PIERCHON Avocat au Barreau de Montpellier	Tous niveaux	
Se former sur les nouveautés procédurales du contentieux de la sécurité sociale	15 février 2019 9h30-12h30	Mme Albane ROZIERE BERNARD Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	

Droit des transports

Formations thématiques

L'activité de transport maritime : Contrat d'affrètement et contrat de transport maritime	18 novembre 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Gaël PIETTE Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	
---	--	--	--------------	--



Bordeaux : Tramway devant le Grand Théâtre

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit bancaire et boursier

Actualisation

Actualité du droit bancaire	13 septembre 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg	Tous niveaux	90401
-----------------------------	---	--	--------------	-------

Droit des marques

Formations thématiques

Stratégie et enjeux juridiques pour l'entreprise vitivinicole de demain	Etat des lieux : Les enjeux de la transition écologique et de l'œnotourisme; les récents développements jurisprudentiels sur les conflits entre marques domaniales; les fraudes; le développement des nouveaux marchés	22 novembre 2019 9h-17h30		
---	--	-------------------------------------	--	--



Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit international et Union Européenne

Formations thématiques				
Règlement Européen sur la protection des données personnelles	19 septembre 2019 9h30-12h30	Mme Annabel BONNARIC Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	90401
Ayez le réflexe du droit Européen	2 juillet 2019 10h30-12h30		Débutant	
Fondamentaux du droit international privé des procédures familiales	9 avril 2019 9h30-12h30	Mr Jean-Michel CAMUS Avocat au barreau de la Charente, avocat lawyer ancien bâtonnier-former président of the bar	Tous niveaux	
Le droit international privé du divorce	7 juin 2019 9h30-12h30	Mr Jean-Michel CAMUS Avocat au barreau de la Charente, avocat lawyer ancien bâtonnier-former président of the bar	Tous niveaux	
Le droit international privé des régimes matrimoniaux et des partenariats enregistrés	25 juin 2019 14h-17h	Mr Jean-Michel CAMUS Avocat au barreau de la Charente, avocat lawyer ancien bâtonnier-former président of the bar	Tous niveaux	
Ayez le réflexe Européen ! La question préjudicielle devant la CJUE	2 juillet 2019 10h30-12h30	Mme Héloïse GICQUEL Avocat au Barreau de Bordeaux Mr Julien FOUCHET Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	915
Le droit international privé de la responsabilité parentale	24 septembre 2019 14h-17h	Mr Jean- Michel CAMUS Avocat au barreau de la Charente, avocat lawyer ancien bâtonnier-former président of the bar	Tous niveaux	
La saisine de la CEDH : écueils à éviter tout au long de la procédure nationale pour favoriser la recevabilité de la requête	6 septembre 2019 14h-17h	Mr Ledi BIANKUY Juge à la CEDH Mr Christophe MEYER Avocat spécialiste du contentieux devant la CEDH Monsieur David SZYMCAK Professeur de droit public et co-auteur des grands arrêts de la CEDH	Tous niveaux	

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit des associations

Formations thématiques

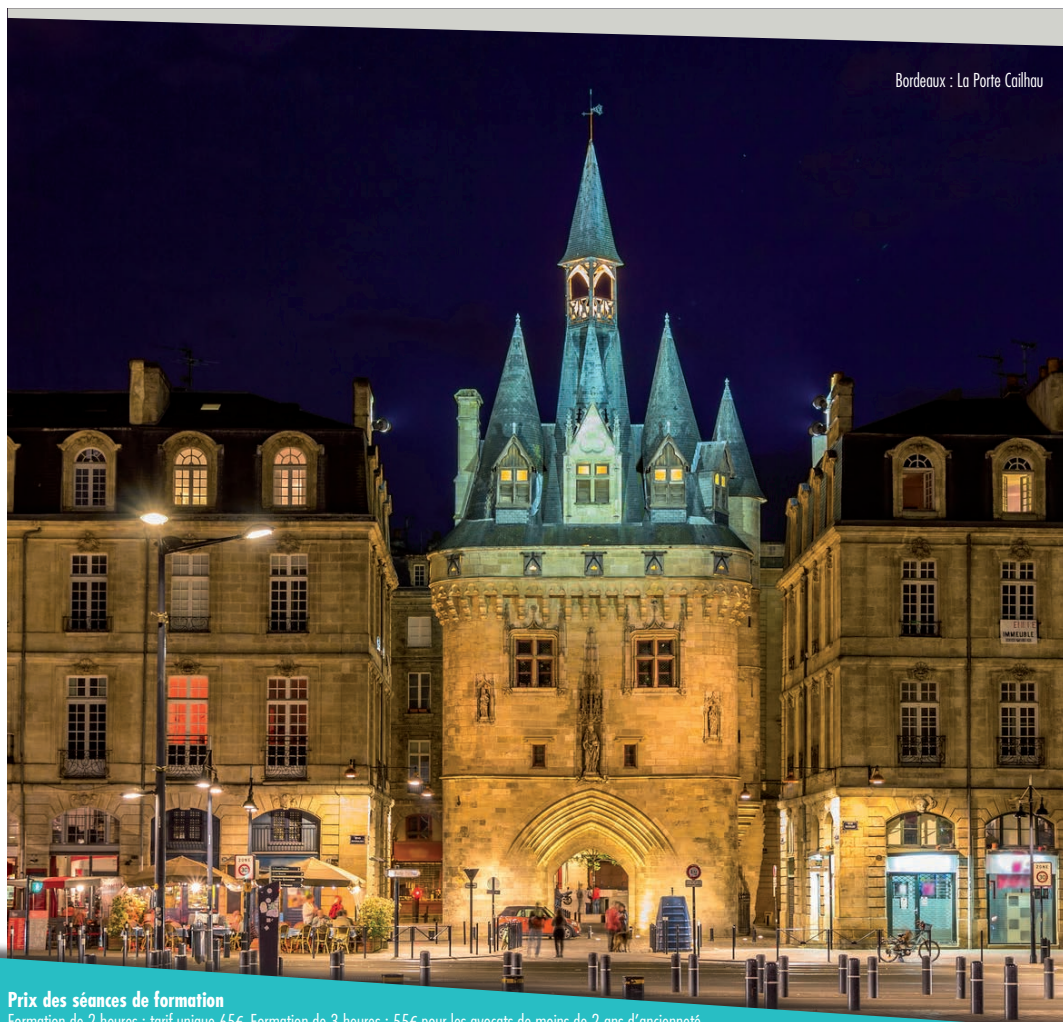
Les spécificités des associations et des fondations:
statut, gouvernance, fiscalité, responsabilité

9 avril 2019
14h-17h

Mme Cécile CHASSEFEIRE
Avocat au Barreau du Val de marne

Tous niveaux

902



Bordeaux : La Porte Cailhau

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

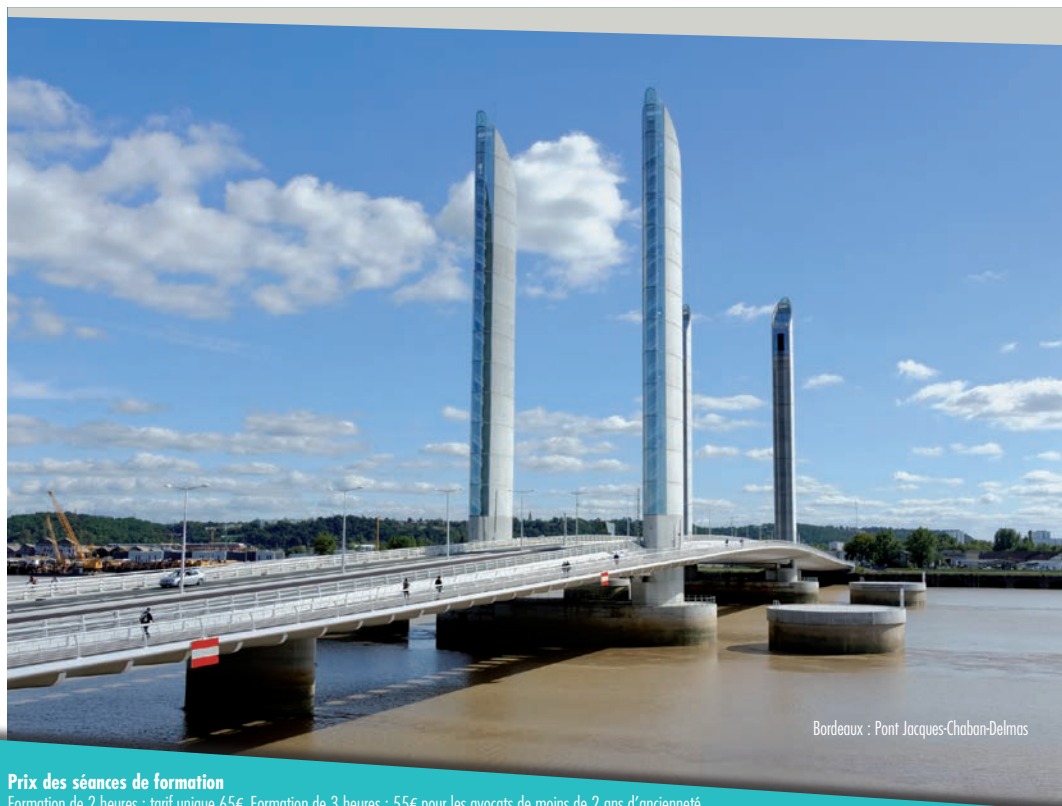
Formations thématiques				
Le conflit d'intérêt	6 mars 2019 9h30-12h30	Mr Pierre KAPPELHOFF LANCON Ancien Bâtonnier Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Que cache la réalité du statut du collaborateur	15 février 2019 14h-17h	Mme Estellia ARAEZ Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Bien appréhender l'entretien de spécialisation	29 mars 2019 14h-16h	Mme Michèle BAUER Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Défendre un confrère mis en cause (aspect pénal et disciplinaire)	22 mai 2019 14h-17h	Mme Christine MAZE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Formation de formateur	29 août 2019 9h30-12h30 14h-17h	Cafoc Mme Sandrine LANGLOIS	Tous niveaux	900
Formation de formateur	30 août 2019 9h30-12h30 14h-17h	CAFOC Mme Sandrine LANGLOIS	Tous niveaux	900
Rapport avocat client dans la gestion du dossier pénal : les écueils à éviter	13 mars 2019 14h-17h	Mme Christine MAZE Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Les perquisitions au domicile et en cabinet d'avocat : théorie et pratique de la contestation	25 mars 2019 14h-17h	Mr Vincent NIORE Avocat au Barreau de Paris	Tous niveaux	900
Maniement de fonds et obligations annexes : les fondamentaux	30 avril 2019 14h-17h	Mr François DRAGEON Ancien Bâtonnier, Avocat au barreau La Rochelle-Rochefort Président de la CARPA Sud-Ouest	Tous niveaux	900
Le secret professionnel de l'avocat : quels sont les droits et les devoirs ?	2 juillet 2019 17h-20h	Mr Jérôme DIROU Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de bordeaux	Tous niveaux	900
Accès aux différentes permanences, commission d'office et aide juridictionnelle	13 mai 2019 11h-13h	Mme Béatrice CECCALDI Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	900

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Stratégies d'installation ou comment bien choisir sa structure	29 novembre 2019 14h-17h	Mr Stéphane MESURON Avocat au Barreau de Bordeaux Mme Nadine SERRES Formatrice ANAAFA	Tous niveaux	900JB
Actualité jurisprudentielle sur la responsabilité civile professionnelle de l'Avocat	5 novembre 2019 14h-17h	SCB Société de courtage des barreaux Mme Delphine BOHBOT juriste consultante	Tous niveaux	900JB
Savoir rédiger ma première convention d'honoraires	11 juin 2019 17h30-19h30	Mme Dominique BASTROT Avocat au Barreau de Bordeaux	Débutant	900
Déclaration TRACFIN : mise en conformité des cabinets sur la directive anti blanchiment	11 juillet 2019 17h-20h	Mr Jérôme DIROU Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900
Arbitrage des honoraires	8 juillet 2019 17h-20h	Mr Jérôme DIROU Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Bordeaux	Tous niveaux	900



Bordeaux : Pont Jacques-Chaban-Delmas

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques				
La gestion du stress 1/3	7 mai 2019 9h30-13h 14h-17h30	Mme Marielle BRET Psychologue, cafoac	Tous niveaux	931
La gestion du stress 2/3	26 juin 2019 9h30-13h 14h-17h30	Mme Marielle BRET Psychologue, cafoac	Tous niveaux	931
La gestion du stress 3/3	4 juillet 2019 9h30-13h 14h-17h30	Mme Marielle BRET Psychologue, cafoac	Tous niveaux	931
L'oralité de l'avocat (1): Optimiser sa communication orale	5 juin 2019 9h30-12h30 14h-18h	Monsieur Christophe BOOG Consultant, ancien avocat au barreau de Nantes	Tous niveaux	931
L'oralité de l'avocat (2) : Plaider de manière efficace	5 juillet 2019 9h30-12h30 14h-18h	Monsieur Christophe BOOG Consultant, ancien avocat au barreau de Nantes	Tous niveaux	931
L'oralité de l'avocat: Optimiser sa communication orale	5 juin 2019 9h30-12h30 14h-18h	Monsieur Christophe BOOG Consultant, ancien avocat au barreau de Nantes	Tous niveaux	931
Domaines d'activités et nouveaux métiers : nouvelles perspectives de l'avocat	21 mai 2019 14h-18h	Madame Séverine AUDOUBERT Avocat au barreau de paris	Tous niveaux	931
Nouvelles activités, nouvelles perspectives pour l'avocat, art 111 décret Macron : de quoi parle-t-on ?	22 mai 2019 9h-13h	Avocat membre du CNB; Avocat fondateur de legal tech; Avocat Fondateur d'espaces commun de travail et concentrateur de talents; Avocat responsable de la commission ouverte des nouveaux métiers barreau de Paris	Tous niveaux	931
La rédaction de l'acte d'avocat avec signature électronique: Aspects pratiques	18 juin 2019 10h-12h	Monsieur Henri ARAN Avocat au barreau de BORDEAUX	Tous niveaux	931
Formation en anglais le social selling pour avocat	6 mai 2019 9h30-12h30 14h-17h	Monsieur Loïc BODIN Enseignant à KEDGE	perfectionnement	931

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Cycle médiation

Formations thématiques				
Introduction aux Mand et droit général de la médiation, déontologie	18 janvier 2019 9h30-12h30 14h-17h	Monsieur Philippe HONTAS Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93001
Découvrir les mécanismes de la médiation : Construire une stratégie de médiation. Préparer la négociation	1er février 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93002
A la table de la médiation : Communiquer en négociation. Exercices de négociation	15 février 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93003
Les négociations difficiles - Les apports de la médiation. Le rôle des personnalités en négociation. Comment surmonter les blocages en médiation	22 février 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93004
Devenir médiateur : mise en situation	8 mars 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93005
Devenir médiateur : mise en situation	22 mars 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93006
Etre médiateur : médiations simulées	5 avril 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93007
Etre médiateur : médiations simulées	26 avril 2019 9h00-17h30	Mme Isabelle Feniou Piganol Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93008
Médiation et discrimination gestion du signe religieux handicap discrimination syndicale gestion des aménagement raisonnables	17 mai 2019 9h30-17h	Mme Shabname MONNOT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93009
Mises en situation, cas pratiques	29 mai 2019 9h30-17h30	Mme Sophie CREPIN Avocat au barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93010
Médiation et discrimination gestion du signe religieux handicap discrimination syndicale gestion des aménagement raisonnables	7 juin 2019 9h30-17h	Mme Shabname MONNOT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93011

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Techniques de communication non verbales	17 juin 2019 9h30-17h	Mme Françoise THIEULLENT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93012
Mises en situation, cas pratiques	28 juin 2019 9h-12h30 13h30-16h	Mme Françoise THIEULLENT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93013
Médiation et droit de la santé	12 juillet 2019 9h30-17h	Mme Shabname MONNOT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93014
La médiation en droit social	5 juillet 2019 14h-17h	Mr Philippe HONTAS Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	93015
Médiation et droit des personnes	6 septembre 2019 9h30-17h	Mme Françoise THIEULLENT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93016
Médiation et droit des personnes	20 septembre 2019 9h30-17h	Mme Françoise THIEULLENT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93017
Médiation et droit des personnes	11 octobre 2019 9h30-17h	Mme Françoise THIEULLENT Avocat au Barreau de Paris. Médiatrice	Tous niveaux	93018
EXAMEN ECRIT	18 octobre 2019 14h-16h			93019
Mises en situation, cas pratiques	8 novembre 2019 9h30-17h30	Mme Sophie CREPIN Avocat au barreau de bordeaux	Tous niveaux	93020
EXAMEN ORAL	SEMAINE 46-47			93021



Bordeaux : Pont de Pierre et Cathédrale St Michel

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Fiducie

Formations thématiques

la fiducie, un instrument juridique exceptionnel et innovant au service des particuliers, des entreprises et de leurs conseils	4 novembre 2019 9h30-12h30 14h-17h	Monsieur Bruno BERGER-PERRIN Avocat au Barreau de Bordeaux fidalfiducie	Tous niveaux	911
--	---	---	--------------	-----

MARD

Formations thématiques

La justice restaurative	4 juin 2019 9h30-12h30 14h-17h		Tous niveaux	930
-------------------------	---	--	--------------	-----

Droit rural

Actualisation

Actualité du droit rural	17 mai 2019 9h30-12h30 14h-17h	Mr Didier KRAJESKI Professeur à l'Université de Toulouse		
--------------------------	---	---	--	--

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations thématiques

Droit pénal et cybercriminalité	4 avril 2019 14h-17h	Mr Jean Christophe FEDHERBE Enquêteur en technologies numériques	Tous niveaux	916
Digitaliser son cabinet ou comment aider les avocats à être visible sur le net	29 mars 2019 11-13h	Mr Vianney DONADONI Responsable marketing produits Wolters kluwer	Tous niveaux	916
Les principes, les fondamentaux du RGPD	14 mai 2019 9h30-12h30	Mme Annabel BONNARIC Avocat au Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	916

Procédure civile

Formations thématiques

La question prioritaire de constitutionnalité en droit civil , pénal et administratif	28 juin 2019 9h30-12h30	Mr Manuel DELAMARRE Avocat au conseil d'état et à la Cour de cassation	Perfectionnement	927
Le pourvoi en cassation : panorama pratique de la procédure	20 mai 2019 14h-17h	Mr François MOLINIE Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Tous niveaux	927
Penser l'élaboration d'un dossier dans la perspective d'une future instance en cassation	21 juin 2019 14h-17h	Mme Marielle Jéhannin Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Tous niveaux	927

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
 Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Procédure pénale

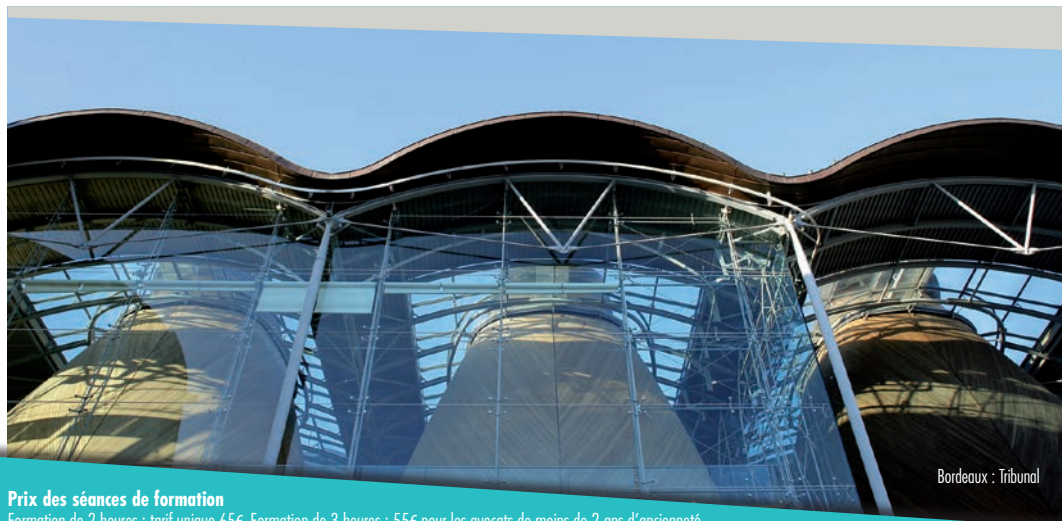
Formations thématiques

Le droit de la preuve pénale	10 octobre 2019 14h-17h	Mr Etienne VERGES Professeur à l'Université de Grenoble	Tous niveaux	927
Spécificités de la procédure pénale devant la cour de cassation : les pièges à éviter !	6 juin 2019 9h30-12h30	Mme Marielle JÉHANNIN Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Tous niveaux	927

Procédure d'appel

Formations thématiques

Optimiser la procédure d'appel et éviter les sinistres	4 février 2019 9h30-12h30	Mme Valérie JANOUËIX Avocat au Barreau de Bordeaux Spécialiste Cour d'appel	Perfectionnement	927
--	------------------------------	---	------------------	-----



Bordeaux : Tribunal

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formations dans les Barreaux du Ressort

EDA ALIENOR a le plaisir d'ouvrir l'intégralité de son programme de formation continue à la visioconférence (démarches et conditions d'inscriptions identiques). Indépendamment des choix déjà exprimés par chacun des Barreaux et sous condition de l'inscription d'au moins 15 participants, l'Ecole des Avocats ALIENOR organisera au profit de chaque Barreau du ressort, à la date qu'il aura déterminée, toute session de formation qu'il souhaitera accueillir en présentiel.

Angoulême p. XX

Bayonne p. XX

Guéret p. XX

Libourne p. XX

Limoges p. XX

Tulle p. XX

Angoulême

Sous condition de l'inscription d'au moins 15 participants, l'Ecole des Avocats Aliénor organisera au profit de chaque Barreau du ressort à la date qu'il aura déterminée, toute session de formation préalablement choisie dans l'ensemble du catalogue.

Droit pénal

Formations thématiques

Les pratiques de la garde
à vue

Monsieur Rémy LEGIGAN
Avocat au barreau de
Bordeaux



Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Déontologie, Gestion de Cabinet

Actualisation					
Actualités en matière de déontologie		14 juin 2019 14h-17h	Mr Hervé COLMET Avocat au Barreau de Bayonne	Tous niveaux	900
Actualités en matière de déontologie		22 novembre 2019 14h-17h	Mr Hervé COLMET Avocat au Barreau de Bayonne	Tous niveaux	900

Crédit Consommation

Actualisation					
Actualité en matière de droit de la consommation		28 juin 2019 14h-17h	Mr Bertrand MAUMONT Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	906

Droit immobilier

Actualisation					
Actualités en droit de la copropriété		17 mai 2019 14h-17h	Mr Pascal SZEWCZYK Avocat Barreau de Bordeaux	Tous niveaux	914



Bayonne

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Formations thématiques

Atelier liquidatif : le cadre liquidatif et les principes régissant la liquidation en régime légal et en régime séparatiste	5 juillet 2019 9h-12h30 14h-17h30	Madame Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution	6 septembre 2019 11h-13h 14h-16h	Mme Josiane MOREL FAURY Avocat au barreau de Bordeaux	Tous niveaux	910



Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Actualisation				
Atelier liquidatif n°1 : le cadre liquidatif et les principes régissant la liquidation en régime légal	29 avril 2019 13h30-17h30	Madame Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910
Atelier liquidatif n°2 : les principes liquidatifs en régimes séparatistes	13 mai 2019 14h-17h	Madame Cécile ARNAUDIN Maître de conférence à l'Université de Bordeaux	Tous niveaux	910

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Limoges

Sous condition de l'inscription d'au moins 15 participants, l'Ecole des Avocats Aliénor organisera au profit de chaque Barreau du ressort à la date qu'il aura déterminée, toute session de formation préalablement choisie dans l'ensemble du catalogue.

Droit de l'environnement, droit public

Formations thématiques

Université de printemps	La remise en Etat des sites ; le contentieux pénal de l'eau ; les étangs : enjeux et problématiques, contentieux du permis de construire et spécificité du contentieux de l'urbanisme	11 et 12 avril 2019			
-------------------------	---	---------------------	--	--	--



Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.

Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Sous condition de l'inscription d'au moins 15 participants, l'Ecole des Avocats Aliénor organisera au profit de chaque Barreau du ressort à la date qu'il aura déterminée, toute session de formation préalablement choisie dans l'ensemble du catalogue.

Droit pénal

Formations thématiques

La défense dans le cadre de la phase préparatoire du procès pénal; La défense au cours du procès pénal	7 juin 2019 13h30-17h30	Mme Dominique HOFACK Ancien avocat général	Tous niveaux	
La pratique de la cour d'assises	Date à confirmer	Mme Dominique HOFACK Ancien avocat général	Tous niveaux	



Tulle

Prix des séances de formation

Formation de 2 heures : tarif unique 65€. Formation de 3 heures : 55€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté et 90€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté. Pour une formation d'une journée entière, prix multiplié par 2.
Formation de 4 heures : 70€ pour les avocats de moins de 2 ans d'ancienneté, 120€ pour les avocats à partir de 2 ans d'ancienneté.

Formulaire
obligatoire

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du		au	ou Année :	
Dénomination de l'entreprise :				Néant <input type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise			PME au sens communautaire	Cocher la case
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés			Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :				
SIREN de la société déclarante				
Dénomination de la société mère :				
SIREN de la société mère				
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)				
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES				
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)				
CRÉANCES REPORTABLES				
Réduction d'impôt en faveur du mécénat				
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total $[\text{ligne } 1 \times 7\%^2] + [\text{ligne } 2 \times 9\%^2] + [(\text{ligne } 3 \times 7\%^2) + (\text{ligne } 4 \times 9\%^2)] \times 10/90 + \text{ligne } 5$)				
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM				
dont montant préfinancé				
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail			3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail			4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			5	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE				
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise				
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés				

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurant au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
	dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

NOUVEAUTÉS

- À compter du 1^{er} janvier 2018, le formulaire n° 2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

- Le taux du CICE passe de 6 % à 7 % pour les rémunérations versées en 2017 (article 244 *quater C* du CGI). Le taux reste à 9 % pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater C* du CGI);
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater B* du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater W* du CGI)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS
(Article 244 *quater* M du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année.....¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

I - DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

A - CAS GÉNÉRAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile ²	1	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	2	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	0

B - CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile ²	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	0

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dérogé		12
		0

¹ Préciser l'année civile concernée.

² Les heures de formation correspondant aux dépenses mentionnées au V de l'article 44 *quaterdecies* du CGI ne sont pas prises en compte.

³ Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

III – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur les déclarations n° 2069-RCI-SD et n° 2042 C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)⁴

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt	
	Total	13	0

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁴ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

Fiche d'évaluation

Les renseignements fournis nous permettront d'améliorer la qualité de nos formations, dans le but de toujours vous satisfaire



EDA ALIÉNOR
École des avocats

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

Charente - Bayonne - Bergerac - Bordeaux - Brive - Creuse - Dax - Libourne - Limoges - Mont de Marsan - Périgueux - Tulle

FORMATION :

NIVEAU :

DATE :

INTERVENANT(S) :

Etes-vous titulaire d'une spécialisation ? Si oui, laquelle.....

Rappel d'obligation de formation : 10h par an, par spécialisation

	Très satisfait	Satisfait	Non Satisfait
CONDITIONS MATERIELLES - Confort de la salle - Durée de la séance	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
INTÉRÊT PROFESSIONNEL - Choix du thème traité - Atteinte des objectifs - Choix des intervenants	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
VALEUR PÉDAGOGIQUE - Méthode pédagogique - Support pédagogique	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> N/A
QUALITÉ DE LA FORMATION - Cette conférence a-t-elle répondu à votre attente ? - La séance a-t-elle été suffisamment pratique ? - Avez-vous retiré de la formation un profit ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON <input type="radio"/> NON <input type="radio"/> NON	

Souhaits de formation complémentaire et vœux :

.....

.....

.....

Mandat de prélèvement SEPA



EDA ALIÉNOR
École des avocats

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) EDA ALIÉNOR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDA ALIÉNOR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique du Mandat (RUM) : (Vous sera adressée à réception de votre mandat)

Débiteur

Votre Nom : Prénom :

Votre adresse :

.....

Code Postal : Ville : Pays :

Créancier

Identifiant créancier SEPA : **FR61ZZZ515826**

Nom : **EDA ALIÉNOR**

Adresse : **18/20 Rue du Maréchal JOFFRE - CS 51 155**

Code Postal : **33077**

Ville : **BORDEAUX CEDEX**

Pays : **FRANCE**

Titulaire du compte : Banque :

IBAN Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(Joindre un RIB)

Paiement : Récurrent/répétitif

Signé à : Le : / / 2019

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat

Formation continue

BULLETIN D'INSCRIPTION

Accompagné du règlement obligatoirement
Par la Case ou courrier EDA ALIENOR
Pour les seuls prélèvements automatiques par mail à nfoliquet@eda-alienor.com

Nom :

Prénom :

E-mail :

Portable :

Barreau :

Inscription aux séances : Indiquer les références et dates des sessions
Pour les formations en visioconférence merci de préciser le lieu

Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :
Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :	Réf. : Le / /2019 A :

Pour soumettre les questions que vous souhaitez voir traitées par les intervenants, les communiquer par mail à formationcontinue@crfpa-alienor.com en précisant la référence de la formation

Mode de règlement :

- Prélèvement automatique Chèque(s) joint(s) d'un montant total deEuros
 Demande de devis pour une demande de prise en charge FIF-PL ou ACTALIANS
(Pour l'établissement d'un devis, les formations doivent être réglées sauf si prélèvement)



EDA ALIÉNOR

École des avocats

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

Charente - Bayonne - Bergerac - Bordeaux - Brive - Creuse - Dax - Libourne - Limoges - Mont de Marsan - Périgueux - Tulle

www.eda-alienor.com

.....
18-20, rue du Maréchal Joffre - CS 51155 - 33077 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 52 39 63 – Fax. 05 56 79 25 26

nfoliguet@eda-alienor.com